

Comment nous verser la taxe d'apprentissage

Le versement de la taxe d'apprentissage est obligatoire pour votre entreprise. Elle se calcule sur la masse salariale. Chaque entreprise a le choix du bénéficiaire du versement.

Le collège Sciences et Technologies pour l'Énergie et l'Environnement de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour est habilité à percevoir les versements de la taxe d'apprentissage au titre du solde (13%).

Vous pouvez verser la taxe par chèque ou par virement.

Procédure

1

PAR CHÈQUE :

- Libellez le chèque à l'ordre de l'agent comptable UPPA
- Envoyez le chèque à :
Collège STEE - Université de Pau et des Pays de l'Adour
Avenue de l'Université BP 1155 - 64013 PAU CEDEX
- Précisez que le chèque est destiné au versement de la taxe d'apprentissage et indiquez pour quelle formation ce chèque est destiné.

PAR VIREMENT :

- Libellez le virement clairement en précisant le motif et la formation concernée (exemple : TA master + nom du master)

2

PRÉCISEZ L'AFFECTATION de votre versement :

Code UAI : 0640218P

3

INFORMEZ-NOUS DE VOTRE VERSEMENT

pour que nous puissions nous assurer de la bonne transmission de celui-ci

Contacts

Delphine BRILLANT - delphine.brillant@univ-pau.fr

Joëlle ARRIULOU - joelle.arriulou@univ-pau.fr

Collège STEE - Université de Pau et des Pays de l'Adour
Avenue de l'Université - BP 1155 - 64013 PAU CEDEX

Plus d'infos : <https://college-stee.univ-pau.fr>



Taxe d'apprentissage

Investissez dans la formation
de vos futurs collaborateurs !

Code UAI : 0640218P

Nos formations habilitées à recevoir de la taxe au titre du solde (13%)

Licences professionnelles

- **Sécurité des biens et des personnes** : animateur qualité sécurité environnement (AQSE)
- **Métiers de l'industrie** : gestion de la production industrielle (GPI)

Masters

- **Chimie et sciences du vivant**
 - Parcours sciences analytiques pour le vivant et l'environnement (SAVE)
 - Parcours évaluation, gestion et traitement des pollutions (EGTP)
 - Parcours biologie moléculaire et microbiologie de l'environnement (BME)
 - Parcours chemical and microbiological characterization for environmental issues (CMCEI)
- **Électronique, énergie électrique, automatique**
 - Parcours Parcours génie électrique et informatique industrielle (GEII)
- **Génie Pétrolier - Petroleum Engineering**
 - Parcours géosciences
 - Parcours production
 - Parcours réservoirs
 - Parcours Petroleum Engineering Reenforcement (M2 uniquement)
- **Informatique**
 - Parcours Big Data
 - Parcours Technologie de l'Internet (TI)
- **Mathématiques et applications**
 - Parcours mathématiques, modélisation et simulation (MMS)
 - Parcours méthodes stochastiques et informatiques pour la décision (MSID)
- **Sciences et génie des matériaux**
 - Parcours chimie et physico-chimie des matériaux (CPCM)
 - Parcours ingénierie des matériaux : élaboration, caractérisation, application (IMECA)
 - Parcours Matériaux Bio-Inspirés (BIM)

Le collège STEE - Sciences Pau en chiffres



2486
Étudiants

53
en formation
continue

19
en alternance



12 parcours de Licences

16 parcours de Masters

2 Licences professionnelles

1 APILS

Années préparatoires à l'insertion
en licence scientifique

1 CPI

Cycle préparatoire intégré

2 CMI

Cursus Master en Ingénierie

1 DU

Diplôme d'université

1 DIU

Diplôme Inter-Universitaire



354
Stages par an

91%
des diplômés en licences
pro. ont un emploi stable

dont 50% en moins de 3 mois après
l'obtention de leur diplôme

87%
des diplômés en masters
ont un emploi stable

(enquête ODE 30 mois après
l'obtention de leur diplôme)

En 2020, la taxe d'apprentissage nous a permis de renouveler une partie de notre parc informatique et de financer des heures de formation par des professionnels.

En choisissant de verser la taxe d'apprentissage aux formations du collège STEE de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, vous nous permettez :

- d'accroître la qualité de nos formations à visée professionnelle,
- de valoriser les filières à vocation professionnelle répondant à vos besoins,
- de faciliter l'insertion professionnelle de nos étudiants,
- d'ouvrir les portes du monde professionnel à nos étudiants,
- d'investir dans des équipements en adéquation avec les besoins des entreprises :

Logiciels performants
en phase avec les
besoins des entreprises



Équipements techniques
de haute technologie

Postes informatiques
de pointe



Travaux pratiques
sur le terrain